

LA LITTÉRATURE PLAISANTE FACE À LA CENSURE : LE *CHASSE-ENNUY* DE LOUIS GARON ET LA RÉSERVE DE TOUT DIRE

Cătălin BĂRBUNȚĂ

Université «Vasile Alecsandri », Bacău
barbuntacatalin@gmail.com

Résumé

A travers leurs thèmes parfois obscènes et leur langage peu révérencieux, la littérature plaisante, en général, et la facétie, en particulier, font partie d'une catégorie littéraire ciblée par les auteurs et les institutions publiques cherchant à imposer un certain degré de respectabilité à tout texte destiné au grand public, en accord avec les normes de bienséance et les préceptes chrétiens. Les nombreuses tentatives de censurer les recueils de facéties et de nouvelles ayant dépassé les limites imposées s'avèrent être un véritable succès ; cependant, en analysant la manière dans laquelle les nouvelles du *Décameron* et les anecdotes plaisantes du *Chasse-ennuy* abordent des thèmes à caractère divertissant, voire facétieux, il n'est pas difficile de remarquer un changement au niveau du style. Si Boccace se permet de critiquer avidement les moines, par exemple, en les mettant dans les hypostases les plus scandaleuses, Garon, presque trois siècles plus tard, adopte une critique réservée, souvent implicite.

Pour mettre en exergue les éléments qui ont contribué à cette transition stylistique au niveau des thèmes moins dignes, spécifiques à la littérature plaisante, la méthode d'analyse littéraire fournie par le courant néo-historiciste semble la plus appropriée : en prenant en considération le contexte de parution des textes qui nous intéressent, notre article se propose de révéler les aspects socio-historiques ayant encouragé l'approche moins audacieuse du *Chasse-ennuy* par rapport à ses prédécesseurs littéraires, tels que le *Liber facetiarum* et le *Décameron*.

Mots-clés : *littérature plaisante, facétie, censure, Chasse-ennuy, néo-historicisme.*

Abstract

Through their sometimes-obscene themes and irreverent language, jesting literature in general, and the *facétie*, in particular, belong to a literary category targeted by authors and public institutions aiming to impose a certain level of respectability on any text accessible to the general public, in line with decency and Christian principles. The numerous attempts to censor various collections of jests and tales that exceed these imposed boundaries have proven quite successful;

however, when analysing the way that the tales of the *Decameron* and the humorous anecdotes of *Chasse-ennuy* address jesting, even facetious themes, it is not difficult to notice a shift in style. While Boccaccio openly criticizes monks, for example, depicting them in the most scandalous roles, Garon, almost three centuries later, adopts a more restrained, often implicit critique.

To highlight the elements that contributed to this stylistic transition concerning less respectable themes, characteristic of jesting literature, the literary analysis method provided by the New Historicist approach seems most suitable: by taking into account the context in which these texts were published, this article aims to reveal the socio-historical aspects that contributed to *Chasse-ennuy's* less audacious approach compared to its literary predecessors, such as the *Liber Facietiarum* and the *Decameron*.

Key-words: *literature, jests, censorship, Chasse-ennuy, New Historicism.*

Introduction

La littérature et l'histoire, bien que relevant de domaines distincts, entretiennent généralement une relation d'influence à double sens : la littérature se présente comme le moyen privilégié de découvrir l'histoire, tandis que cette dernière contribue au décryptage des textes littéraires à travers leur encadrement dans les périodes historiques de leur parution. Cette seconde direction, c'est-à-dire l'interprétation de la littérature à travers l'exploitation des aspects historiques, tels que les événements, les documents, d'autres textes etc., est promue par le néo-historicisme (*New Historicism* en anglais), un courant historiographique fondé dans les années 1980, notamment grâce au travail de Stephen Greenblatt. Ce courant nous fournit une méthode d'analyse littéraire caractérisée surtout par le souci du contexte de parution du texte, qui juge les circonstances de la composition comme étant essentielles au décodage textuel (Montrose, 1992 : 395). Il faut donc analyser tout texte en prenant en considération son contexte social, politique et historique.

Dans cette perspective, pour appréhender pleinement la facétie et ses caractéristiques il est essentiel de s'appuyer sur les dimensions socio-historiques qui entourent les recueils facétieux. Une compréhension approfondie du genre nécessite en effet de le replacer dans son contexte afin de mieux saisir comment il se métamorphose selon les différentes influences. Espèce qui connaît un essor remarquable à la période de la Renaissance, d'abord en Italie, puis dans toute l'Europe occidentale, la facétie (ou *facezia* en italien) « se définit d'un point de vue formel et pragmatique comme le récit particulièrement bref d'"un acte gestuel ou parolier hors de la norme" suscitant le divertissement – plutôt que le rire – du lecteur et généralement articulé autour d'un bon mot, quand il ne s'y réduit pas tout à fait » (Kiès, 2021 : 26). Elle se remarque pourtant le plus à travers ses thèmes licencieux et l'usage d'un langage simple, direct et souvent vernaculaire, provoquant des réactions variées parmi les lettrés et les figures ecclésiastiques du XVI^e siècle. Les lettrés humanistes manifestent un intérêt correctif envers les textes facétieux, cherchant à éduquer les lecteurs sur les possibilités à la fois positives et négatives de tels recueils (dont les plus connus sont Giovanni Giovano

Pontano, *De Sermone*, 1520 ; Baldassare Castiglione, *Il Cortegiano*, 1528 ; Giovanni della Casa, *Il Galateo*, 1558), tandis que les ecclésiastiques condamnent leur contenu scandaleux et indigne, s'engageant à les censurer (Lavie, 2020 ; 2021). Cette tendance de contrôler ce que l'on dit au sein des textes dépasse pourtant la niche des recueils de facéties et s'étend à tous les ouvrages s'encadrant dans la catégorie de la fiction (Demonet, 2010).

Toutes ces perspectives divergentes sur la facétie sont difficiles à saisir pour le lecteur du XXI^e siècle, mais elles deviennent plus claires grâce à la méthodologie proposée par les théoriciens du néo-historicisme. Dans ce type d'analyse interdisciplinaire, qui privilégie l'histoire dans l'interprétation textuelle, Greenblatt met particulièrement l'accent sur les productions sociales contemporaines d'un texte donné, qui établissent des liens étroits avec celui-ci parce qu'elles sont soumises aux mêmes influences sociales, historiques et politiques (Veenstra, 1995 : 176). Ainsi, les documents d'intérêt social (administratifs, politiques, religieux et même littéraires), publiés à la même époque qu'une certaine œuvre littéraire, représentent des repères essentiels pour la lecture critique de cette dernière.

La facétie, une cible de la censure

Bien que le genre facétieux se trouve à l'apogée de son statut à la Renaissance, son succès dépasse ces frontières temporelles, vu que de nos jours celui-ci exige un intérêt scientifique, étant le sujet des articles et livres dont le but est d'élucider ses phénomènes littéraires, sociaux et culturels (Weber, 1977 ; Sozzi, 2000 ; Kiès, 2016 ; Bălinișteanu-Furdu, 2021 ; Lavie, 2021). Un travail similaire est réalisé également par les *bonae litterae* de la première modernité : certains décrivent la lecture des textes facétieux comme étant une activité récréative et même thérapeutique, ayant comme effet la diminution de mauvaises humeurs, tandis que d'autres critiquent l'audace thématique et langagière, qui exercerait une influence corruptive envers les lecteurs, surtout envers les femmes et les enfants.

Parmi ceux-ci, se remarque Baldassare Castiglione avec son *Cortegiano*, un livre publié en 1528. Dans son ouvrage, l'auteur explore des aspects liés à la conduite du courtisan en tant que membre de la société, prenant en considération à la fois le rire et la facétie. Il souligne l'importance pour le courtisan de savoir utiliser les facéties avec mesure, évitant ainsi d'être qualifié d'excessivement facétieux ou trop rusé. Il ne condamne pas la facétie en soi, reconnaissant qu'elle peut revêtir une élégance et un charme modeste, mettant en évidence son utilité pour le courtisan, lui permettant de se forger une image positive à la cour. Ainsi, la facétie n'est pas uniquement destinée à provoquer un rire licencieux, même si les deux sont étroitement liés, mais elle constitue également un moyen de communication essentiel à la cour, favorisant des relations harmonieuses si on en use de manière adéquate.

E benché le facezie inducano tutte a ridere, fanno però ancor in questo ridere diversi effetti; perché alcune hanno in sé una certa eleganzia e piacevolezza modesta, altre pungono talor copertamente, talor publico, altre hanno del lascivetto, altre fanno ridere subito che

s'odono, altre quanto piú vi si pensa, altre col riso fanno ancor arrossire, altre inducono un poco d'ira; [...] Avendo adunque il cortegiano nel motteggiare e dir piacevolezze rispetto al tempo, alle ersone, al grado suo e di non esser in ciò troppo frequente (ché in vero dà fastidio, tutto il giorno, in tutti i ragionamenti e senza proposito, star sempre su questo), potrà esser chiamato faceto; guardando ancor di non esser tanto acerbo e mordace, che si faccia conoscer per maligno, pungendo senza causa o ver con odio manifesto; o ver persone troppo potenti, che è imprudenzia; o ver troppo misere, che è crudeltà; o ver troppo scelerate, che è vanità; o ver dicendo cose che offendan quelli che esso non vorria offendere, che è ignoranzia; perché si trovano alcuni che si credono esser obligati a dir e punger senza rispetto ogni volta che possono, vada pur poi la cosa come vole. (Castiglione, 1965 : 191-192)

Si Castiglione identifie plus facilement l'utilité de la facétie, d'autres se montrent moins indulgents. Vu que ceux qui s'opposent le plus à la circulation des textes obscènes ou peu dignes sont les ecclésiastiques, qui jouissent d'un pouvoir presque absolu à l'époque, beaucoup de livres exploitant des thèmes irrévérencieux arrivent à être les cibles de la censure ecclésiastique. L'aspect le plus condamnable en ce qui concerne les textes facétieux est leur susceptibilité à promouvoir les préceptes protestants, c'est-à-dire l'hérésie. La facétie devient ainsi un instrument dangereux au sein des conflits religieux qui caractérisent le XVI^e siècle, suspecté de détruire l'image de la foi concurrente et d'encourager la conversion. Certains textes doivent être réécrits pour éliminer tout aspect incompatible avec les préceptes de la foi catholique, tandis que d'autres, jugés irrécupérables, sont prohibés par les premiers *index* de livres interdits, publiés par l'Inquisition romaine, rétablie en 1542 (Lavie, 2021 : 1).

Cependant, les *index* se succèdent. François Lavie établit une annexe destinée à illustrer à quel point les œuvres facétieuses figurent parmi les cibles de l'Eglise, à travers les neuf *index* qu'il y recense : *Index* de Venise (1554), *Index* de Rome (1557, 1559, 1564), *Index* de Turin (1574), *Index* de Parme (1580), *Index* de Naples (1583), *Index* de Sixte Quint (1590) et Clément VIII (1593), *Index* clémentin (1596), *Index* d'Alexandre VII (1664). Un cas particulier est représenté par l'*index* clémentin : celui-ci est accompagné d'un document, « [u]n *Syllabus* publié à Bologne en 1618, [qui] reprend toutes les censures émises depuis le Concile de Trente contre les recueils facétieux en langue vernaculaire et en latin » (*Idem*, 19). Par le travail de Lavie, on remarque qu'un nombre assez significatif de recueils de facéties n'est plus agréé par les ecclésiastiques catholiques, certains étant prohibés en plusieurs régions et même à plusieurs reprises. Parmi ceux-ci, on retrouve des titres très populaires à l'époque, comme le *Liber facietiarum* du Pogge, l'œuvre emblématique du genre (composée vers 1438-1452 ; première édition en 1470), les *Facetiae* de Heinrich Bebel (1508-1512), *Motti e facetie del Piovano Arlotto* (v. 1515), les *Facetie, motti e burle* de Lodovico Domenichi (1548/1562) et *Detti e fatti piacevoli* de Lodovico Guicciardini (1565) (*Idem*, 22-23).

Avant la publication des *index*, qui limitaient les textes facétieux et leur conféraient de nouvelles significations implicites soulignant leur caractère immoral, les humanistes et les membres du clergé avaient pour tâche d'élaborer, dans leurs propres œuvres, des listes de livres dangereux pour les bonnes mœurs et la foi chrétienne. François Lavie met en évidence le *Theotimus* (1549) du moine fontevriste Gabriel Dupuyherbault, connu également sous le nom de Putherbeus, qui est un texte composé de plusieurs dialogues entre Theotimus et son élève, mais qui se révèle un « manuel destiné à l'Europe catholique, utile à l'expurgation et la destruction des livres nuisibles ». Dupuyherbault y mentionne la poésie érotique, les romans d'amour et les romans de chevalerie comme étant préférables d'être proscris, mais y évoque aussi la facétie à travers l'insertion du *Liber facetiarum* du Pogge, recueil représentatif pour le genre en question (*Idem*, 4). Lionello Sozzi évoque lui aussi le nom de Gabriel Dupuyherbault, dont la dénonciation lui semble « un astioso e collerico attacco contro ogni forma di cultura umanistica, contro ogni modello che in qualche modo si allontanano da una devota e castigata tradizione ». L'attaque vise le Pogge, Rabelais et tous les autres *bonae litterae*, dont les œuvres ravivent une période que l'Église qualifie de païenne. En ce qui concerne les humanistes, Erasme s'avère être un accusateur avide de *Liber facetiarum* : « Che cose empie, luride, pestifere ha scritte mai il Poggio » (Sozzi, 2000 : 90).

Auteur de facéties renommé, Poggio Bracciolini se remarque comme l'humaniste emblématique qui a su élever le genre de la facétie, le transformant en une forme littéraire qui connaîtra un grand succès dans les années à venir, ainsi que des siècles plus tard, suscitant l'intérêt des érudits et des lettrés. Ses *Facéties*, publiées pour la première fois en édition complète en 1470, comprenant 273 histoires humoristiques, se démarquent comme l'une des œuvres les plus influentes de l'époque, célèbre mais aussi scandaleuse en raison de son style direct et parfois grossier, qui suscite à la fois l'admiration et la critique. Contrairement à Pétrarque, dont l'œuvre fait renaître ce genre aux racines antiques, Poggio n'utilise pas de blagues conventionnelles, et bien que certains personnages célèbres apparaissent dans ses histoires, de nombreux autres ne sont pas nommés. Selon les critiques, une grande partie de son œuvre est satirique, visant à critiquer trois « vices » médiévaux : la corruption de l'église, la libido des femmes et la bêtise des paysans (Bowen, 1986 : 4-5).

Les *index* et les textes visant à contrôler la pratique de la parole plaisante irrévérencieuse promue par les facéties poggiennes et par d'autres œuvres facétieuses de l'époque marquent un changement essentiel dans la tradition de la facétie et façonne la manière dans laquelle les textes facétieux sont écrits et compris. Les recueils de facéties ne peuvent plus être publiés sans l'accord de l'Église, qui désigne des experts « qualifiés » pour les analyser et les approuver, à condition qu'ils ne dépassent pas les limites thématiques imposées. Une fois considérés comme étant appropriés, les recueils de facéties présentent sur la page du titre une remarque qui atteste leur éligibilité à la publication : « Avec Privilège de sa Majesté » (Garon, 1631) ; « Con licenza de' Sup. » (Guicciardini, 1665). Ces notations informent les lecteurs sur le caractère conforme de l'ouvrage et

impliquent la perte de la possibilité critique sans contrainte de la part de l'auteur ou compilateur.

Tout ce procédé qui accompagne la publication d'un livre contribue évidemment à la forme finale des textes littéraires et, bien compris, au sens que l'on y découvre. Bien que la facétie se révèle avec l'œuvre poggienne comme un genre qui se permet de tout dire, les frontières imposées par les ecclésiastiques lui détruisent cette caractéristique définitoire, en lui enlevant la possibilité d'y exploiter des thèmes considérés indignes (comme les attaques contre la religion). Le style et la thématique deviennent donc des aspects auxquels les auteurs-compilateurs doivent réfléchir beaucoup plus, afin de ne pas dépasser les limites de l'Eglise et les attaques contre les moines – l'une des cibles privilégiées des auteurs facétieux – s'adoucissent avec la censure.

La censure, un symptôme de la civilisation

Toutes les tentatives des auteurs et des institutions publiques visant à imposer un certain degré de respectabilité à tout texte destiné au grand public, en accord avec les normes de bienséance et les préceptes chrétiens, peuvent être interprétées comme des actions contribuant au processus de civilisation. Le sociologue allemand Norbert Elias souligne qu'un aspect essentiel de ce processus repose sur « a very specific change in the feelings of shame and delicacy », mais aussi sur le mécontentement et la peur, qui poussent les individus à reconsidérer certaines coutumes, par exemple les bonnes manières à table (1994/2000 : x-xi). La censure pourrait ainsi être vue comme l'une des manifestations de ce changement, créant le besoin de limiter des catégories spécifiques de textes. De même que certaines activités autrefois publiques deviennent si privées qu'elles ne sont plus admises en présence d'autrui, les textes jugés trop critiques ou audacieux subissent une forme de restriction, devenant des cibles pour quelques catégories sociales, notamment les lettrés et les ecclésiastiques.

Plus précisément, c'est la « civilisation des mœurs » qui entretient un lien étroit avec la manière dont certains comportements, y compris ceux liés au rire, sont perçus et rejetés ou adoptés. Dès la Renaissance, la « civilisation des mœurs » impose des règles strictes de conduite, où le rire, en particulier, doit être contrôlé afin de respecter un idéal de bon goût qui unit éthique et esthétique :

Toutefois la nouvelle indulgence à l'égard du comique se voit assortie d'une censure renforcée de son impact corporel. Le système d'autocontraintes mis en place par la « civilisation des mœurs » soumet la dimension physiologique du rire à un refoulement exacerbé, le corps du rieur se trouvant occulté ou neutralisé dans les approches esthétiques et littéraires du comique. (Bertrand, 2012 : 65-88)

Quoi qu'il soit régulé, le rire ne se laisse pas chasser du monde littéraire de l'époque. Même s'il est contrôlé par les normes sociales, il trouve toujours un moyen de s'introduire dans les textes. Les auteurs et les compilateurs, tout en respectant les exigences de leur époque, disposent du rire pour critiquer de

manière subtile mais subversive des groupes sociaux, souvent en l'intégrant dans des situations qui reflètent la réalité sociale. Ainsi, loin d'être supprimé, le rire s'adapte et persiste, devenant un outil de résistance tout en restant acceptable pour le lecteur, favorisant ainsi la perdurance de la littérature plaisante. Plutôt que de disparaître, le rire et le genre facétieux vont de pair avec les changements dictés par le goût de civilisation, ce qui leur permet de rester pertinents même au *Grand Siècle*.

De l'expression sans censure à la réserve de tout dire

Si les nouvelles de Boccace (1349-1353), parues avant la censure, présentent les moines dans les hypostases les plus irrévérencieuses, le recueil de Garon, publié trois siècles plus tard, se contente d'une critique plus retenue. Dans son *Décameron*, un recueil de nouvelles représentatif pour la littérature récréative, l'auteur italien dépeint les moines comme n'étant plus « un exemple de dévotion et de sainteté ». Dans la quatrième nouvelle du premier jour, « La punition esquivée », le moine, qui enfreint son engagement religieux en invitant une fille dans sa chambre, échappe à la punition uniquement en surprenant son supérieur en train de commettre le même péché. Cette nouvelle vise à révéler la corruption du système ecclésiastique retrouvée à tous les niveaux, même parmi ceux qui détiennent des positions de pouvoir. L'auteur s'engage ainsi dans une critique qui cible l'ensemble du monde ecclésiastique, mais qui s'attaque particulièrement à ceux qui, au lieu de corriger les mauvaises conduites de leurs inférieurs, se livrent eux-mêmes à des comportements indignes et exacerbent les défauts des autres.

La quatrième nouvelle du troisième jour, intitulée « Le mari en pénitence ou le chemin du paradis », présente une situation encore plus démesurée, où un moine conseille à un ami de se consacrer à divers rituels pour « mériter le ciel » afin de le distraire et lui permettre de « passer d'heureux moments » avec sa femme. Cette nouvelle critique à la fois la corruption et l'abus de pouvoir commis par le moine, qui trahit celui qu'il appelle son ami, en exploitant sa crédulité et sa vulnérabilité. Elle révèle ainsi la malhonnêteté des moines et leur conduite sans scrupules, tout en avertissant les lecteurs des dangers de l'intempérance des ecclésiastiques.

Bien que les moines semblent être la cible privilégiée de Boccace en ce qui concerne le monde ecclésiastique, les religieuses n'échappent pas non plus à la critique. La première nouvelle du troisième jour, « Mazet de Lamporechio ou le paysan parvenu », raconte l'histoire d'un jeune homme qui prétend être muet afin d'être accepté comme jardinier dans un monastère de religieuses. Cependant, le rôle qu'il joue amène les religieuses à rompre leurs vœux et à jouir de sa compagnie de manière non orthodoxe. Une fois de plus, la personne chargée de guider les autres, en l'occurrence l'abbesse, se livre aux mêmes comportements corrompus, contribuant à dissimuler l'affaire et encourageant ainsi le péché. Si cette fois-ci c'est le sexe féminin qui est ciblé, la critique reste centrée sur le monde religieux, qui semble obéir aux préceptes chrétiens seulement en apparence puisqu'en réalité il ne respecte pas le mode de vie qu'il prône.

Le siècle suivant voit la publication du *Liber facetiarum* de Poggio Bracciolini, l'un « des recueils de facéties *stricto sensu* » (Kiès, 2021 : 88), qui

poursuit les attaques contre le monde ecclésiastique amorcées par Boccace. Dans le texte « D'uno sciocco che credeva che sua moglie avesse due cose », Poggio expose de nouveau le caractère corrompu des hommes d'Eglise : un *prete*, désireux de profiter de la compagnie d'une femme mariée, exploite la naïveté de son mari et participe à la stratégie scandaleuse imaginée par cette dernière. Sous prétexte de piété, les deux époux invitent le prêtre dans leur lit pour user du don offert à l'église, « la donna nel mezzo et dinanzi il marito e per di dietro il piovano, affinchè si giovasse del dono » (1885 : 14-15).

Les nouvelles de Boccace et les facéties de Poggio présentent ainsi les hommes d'Eglise (et mêmes les religieuses) comme étant des individus profondément corrompus, qui dépassent sans scrupules les limites de leurs vœux. Cette tradition facétieuse se propage en France dès le premier recueil de nouvelles françaises, *Les Cent nouvelles nouvelles*, paru entre 1456 et 1467, qui propose « une suite de récits divertissants », où plusieurs « détaillent les astuces de moines égrillards qui recourent à tous les moyens, parfois les plus saugrenus, pour ravir la vertu à d'innocentes ou naïves filles » (Godenne, 1995 : 25-27). Le recueil de Garon, publié au XVII^e siècle, s'inscrit dans cette même tradition visant à ridiculiser le monde ecclésiastique au nom de la critique, mais de manière plus retenue. Dans la facétie intitulée « *D'un Curé qui fut cruellement puny par un Duc de Milan* » (1631 : 20-21), l'auteur-compileur français explore le thème des ecclésiastiques dénués d'altruisme, qui refusent des services religieux aux personnes démunies. Bien que le comportement du prêtre ne soit pas particulièrement excessif, il subit une punition sévère, contrairement aux protagonistes du *Décameron* et du *Liber facetiarum*, dont les péchés leur permettent de bénéficier de certains avantages sans être châtiés.

Dans la facétie « *D'un Curé qui marquoit à iour nommé le iour du Jugement à ses Paroissiens* » (*Idem*, 21-23), l'auteur aborde le sujet du moine confiant, qui, « non point à meschante intention [...] mais pour la trop grande confiance qu'il auait en ses nōbres & calculs, fondés sur quelques mots d'un des Saints Euangelistes » (*Idem*, 21), décide de prédire le jour et même l'heure de la fin du monde. Cette initiative audacieuse le met dans une position délicate : lorsqu'il échoue, car le jour du Jugement n'a évidemment pas lieu, il se couvre de ridicule aux yeux de ses paroissiens, qui voient leur pasteur passer pour un charlatan. Ce récit, comme beaucoup d'autres, cherche à exposer la naïveté ou la présomption des ecclésiastiques, mais de manière plus mesurée. Garon reste plus modéré dans sa critique morale des moines, qui apparaissent dans ses textes comme des personnages aux péchés plus pardonnables, loin des figures absolument corrompues des recueils boccacien et poggien.

Conclusions

La lecture des facéties de Garon doit donc impliquer la conscience des changements imposés à l'époque par la tradition ecclésiastique, qui bannissait les textes qui n'étaient pas en concordance avec les préceptes religieux et, en plus, qui critiquaient trop audacieusement la foi catholique et les membres de l'Eglise. Comprendre le péril qui menaçait les écrivains de l'époque permet de mieux interpréter leurs textes et nous invite à poser certaines questions : par exemple, les

moines auraient-ils été dépeints de la même manière dans les nouvelles de Boccace ou les facéties du Pogge si la censure n'avait pas exercé une telle pression ?

La présence des œuvres facétieuses dans les listes officielles des *index* de l'Inquisition romaine ou dans certains écrits des humanistes contribue à l'image complexe de la facétie et lui ajoute un niveau de signification qu'il convient de prendre en considération lors de l'analyse de ces textes. Les recueils de facéties, en particulier, et la littérature plaisante, en général, doivent donc être lus comme des textes susceptibles de perturber le bon fonctionnement de l'Eglise catholique, représentant une menace pour les préceptes religieux et les bonnes mœurs des croyants et imposant ainsi un décodage textuel conforme. Par exemple, présenter les moines comme étant immoraux dans les facéties constitue une véritable attaque contre les hommes de l'Eglise. Le vrai sens des facéties dépasse les seules frontières du texte et se forge à partir d'éléments extérieurs, comme le soulignent les principes du néo-historicisme.

Les différences notables entre les recueils de Boccace et Pogge, d'une part, l'ouvrage de Louis Garon, de l'autre, en ce qui concerne la caractérisation des personnages ecclésiastiques, mettent en lumière l'influence de la censure sur les œuvres de fiction de la Renaissance, en particulier sur la littérature récréative. Les attaques audacieuses et la critique incisive du monde ecclésiastique des textes boccaciens et poggien s'y transforment en jugements plus mesurés, à travers la mise en scène de figures moins irrévérencieuses. Garon ridiculise lui-aussi les moines, les prêtres et les autres membres du clergé au nom de la critique des comportements indignes, mais sans mettre en péril le succès de la publication de son recueil et sans dépasser les limites des bienséances de l'époque.

BIBLIOGRAPHIE

Corpus

BOCCACE, Jean, *Le Décaméron*, traduit par de Sabatier de Castres, [En ligne], https://www.ebooksgratuits.com/html/boccace_decameron.html.

BRACCIOLINI, Poggio, 1885, *Facezie di Poggio Bracciolini*, seconda edizione, Roma, Casa editrice A. Sommaruga E. C.

CASTIGLIONE, Baldassarre, 1965, *Il libro del Cortegiano*, a cura di Giulio Preti, Torino, Einaudi.

GARON, Louis, *Le Chasse-ennuy, ou l'honneste entretien des bonnes compagnies, divisé en 5 centuries*, première partie, Paris, chez Girard Bon-temps, 1600 [trop toft].

—, *Le Chasse-ennuy, ou l'honneste entretien des bonnes compagnies, divisé en 5 centuries*, deuxième partie, Lyon, chez Claude Larjot, Imprimeur Ordinaire du Roy, 1631.

GUICCIARDINI, Lodovico, *L'Hore di Recreatione*, Rome, chez Iacomo Fei D'Andr F, 1665.

Textes de références

ADINOLFI, Pierangela, 2015, « La fortuna francese delle *Facezie* di Poggio Bracciolini », in Guillermo Carrascón (dir.), « In qualunque lingua sia

scritta ». *Miscellanea di studi sulla fortuna della novella nell'Europa del Rinascimento e del Barocco*, vol. I, Torino, Accademia University Press, pp. 3-14.

BĂLINIȘTEANU-FURDU, Cătălina, 2021, « Vernacular Medieval Literature: *The Canterbury Tales* », in *Old and Middle English Literature. The Literature of the Renaissance*, Bacău, Alma Mater, pp. 91-112.

BERTRAND, Dominique, 2012, « Lire et rire : du partage aux clivages du risible au XVII^e siècle », in Alain Vaillant (dir.), *Esthétique du rire*, Paris, Presses universitaires de Paris-Ouest, pp. 65-88.

—, 2022, « Rire curatif et poétique de la connivence libertine : le *Chasse-Ennui* de Louis Garon », in Tiphaine Rolland, Romain Weber (dir.), *Ventre d'un petit poisson, rions ! Liminaires de recueils plaisants (XV^e-XVII^e siècles)*, Reims, Presses Universitaires Reims, pp. 591-613.

BOWEN, Barbara C., 1986, « Renaissance Collection of *facetiae*, 1344-1490: A New Listing », in *Renaissance Quarterly*, vol. 39, no. 1, Amsterdam/New York, Cambridge University Press, pp. 1-15.

—, 1986, « Renaissance Collections of *facetiae*, 1499-1528: A New Listing », in *Renaissance Quarterly*, vol. 39, no. 2, Amsterdam/New York, Cambridge University Press, pp. 263-275.

DEMONET, Marie-Luce, 2010, « La censure de la fiction et ses fondements philosophiques », in Maria José Vega, Julian Weiss et Cesc Esteve (dir.), *Reading and Censorship in Early Modern Europe*, Barcelona, Bellaterra, pp. 181-200.

ELIAS, Norbert, 1994/2000, *The Civilizing Process*, Malden/Oxford/Victoria, Blackwell Publishing.

GODENNE, René, 1995, *La nouvelle*, Paris, Honoré Champion Editeur.

GREENBLATT, Stephen, 1980, *Renaissance Self-fashioning: From More to Shakespeare*, Chicago, Chicago University Press.

KIES, Nicolas, 2016, « Conjurer la “rencontre manquée” ? Métamorphoses de la facétie dans la littérature française du XVI^e siècle », in Isabelle Garnier, Vân Dung Le Flanchec, Véronique Montagne, Anne Réach-Ngô, Marie-Claire Thomine, Trung Tran, Nora Viet (dir.), *Paroles dégelées. Propos de l'Atelier XVI^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, pp. 265-291

—, 2021, *Rencontrer en devisant*, Genève, Librairie Droz.

LAVIE, François, 2021, « La facétie à l'Index : les recueils de *facezie* dans les catalogues italiens de livres interdits (XVI^e -XVII^e siècles) », in Paul-Victor Desarbres, Isabelle Imbert, Marie Goupil-Lucas-Fontaine, Adeline Lionetto, Henri Simonneau (dir.), *Le verger*, XXI, « Le monde de l'imprimé v. 1470- v. 1680 », pp. 1-24.

—, 2020, « Le tribunal du rire. L'Inquisition et la censure de la facétie dans l'Italie post-tridentine (vers 1550-1650) », in *Revue Historique*, no. 693, Editions Presses Universitaires de France, pp. 131-166.

—, 2024, *L'Europe plaisante. Fabrique et usages des recueils de facéties (XVI^e-XVII^e siècles)*, Genève, Droz.

MERCIER, Alain, 2005, *Le Tombeau de la Mélancolie. Littérature et facétie sous Louis XIII*, Paris, Honoré Champion.

MONTROSE, Louis, 1992, « New Historicism », in Stephen Greenblatt, Giles Gunn (dir.), *Redrawing the Boundaries: The Transformation of English and American Literary Studies*, New York, MLA.

PEROUSE, Gabriel, 1977, *Nouvelles françaises du XVI^e siècle*, Genève, Droz.

SIMONIN, Michel, 1977, « L'Héritage de la Renaissance dans le *Chasse-Ennuy* de Louis Garon », in *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, no. 7, pp. 130-135.

SOZZI, Lionello, 2000, «Le "Facezie" e la loro fortuna europea», in *Journal de la Renaissance*, vol. I, pp. 89-102.

VEENSTRA, Jan. R., 1995, « The New Historicism of Stephen Greenblatt: On Poetics of Culture and the Interpretation of Shakespeare », in *History and Theory*, vol. 34, no. 3, pp. 174-198.

WEBER, Henri, 1977, « La facétie et la littérature facétieuse au colloque de Goutelas », in *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, no. 6, pp. 28-33.